

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 janvier 2016

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHE, Mme Amélie GOLKA, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, Mme Patricia GISLE (suppléante de M. Patrice PANNETIER), Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL (sauf délibérations n°2016-01-15 à 16), M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS (sauf délibération n°2016-01-11), M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibérations n°2016-01-05 à 16), M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, M. Olivier DE LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Bernard DEBAIN a donné pouvoir à Mme Sonia BRAU,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Pierre SOUDRY a donné pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE,
Mme Géraldine LARDENNOIS a donné pouvoir à M. Marc TOURELLE,
Mme Magali LAMIR a donné pouvoir à M. Pascal THEVENOT,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Pascale CHARTON,
M. Laurent DELAPORTE,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 4 janvier 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 13 janvier 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

**Titre : Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay (EPAPS).
Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant
de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à
siéger au conseil d'administration.**

M. le Président, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.121-2, L.121-9-1, L.213-14 à L.321-27, L.321-37 à L.321-40, R.321-1 à R.321-6 et R.321-8 à R.321-22 ;

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'art L5216-I al 1 ;

Vu la loi n°2010-597 du 3 juin 2010, relative au Grand Paris ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014, de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) et notamment son article 25 ;

Vu l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 relative aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'Etat et à l'Agence foncière et technique de la région parisienne et notamment ses articles 2 et 3 ;

Vu le décret n°2010-911 du 3 août 2010, relatif à l'Etablissement public Paris-Saclay ;

Vu le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011 relatif aux établissements publics fonciers de l'Etat, aux établissements publics d'aménagement et à l'agence foncière et technique de la région parisienne ;

Vu le décret n° 2015-1927 du 31 décembre 2015 relatif à l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay ;

Vu la délibération n°2015-06-17 du Conseil communautaire du 23 juin 2015 relative au projet de décret portant création de l'Etablissement public d'aménagement Paris - Saclay (EPAPS) et dissolution de l'Etablissement public Paris - Saclay (EPPS) ;

- Créé par la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris, l'Etablissement public Paris-Saclay (EPPS) est un établissement public à caractère industriel et commercial, sous tutelle de l'État, qui a pour objet l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique Paris-Saclay, ainsi que son rayonnement international. A ce titre, l'EPPS est chargé de conduire toute action susceptible de favoriser les activités d'enseignement, de recherche et d'innovation et leur valorisation industrielle et de réaliser des opérations d'aménagement du pôle scientifique et technologique.

- L'article 25 de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) du 27 janvier 2014 est venu modifier le Code de l'urbanisme en remplaçant l'EPPS, établissement public de l'Etat, par l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS) régi par les dispositions applicables aux établissements publics d'aménagement. La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'est prononcée favorablement sur cette évolution par voie de délibération le 29 juin 2015 en émettant deux réserves, concernant la composition d'une part du conseil d'administration et d'autre part du comité consultatif.

Ces deux réserves n'ont pas été reprises dans le décret n° 2015-1927 du 31 décembre 2015 relatif à l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay (décret envoyé en annexe par courriel aux élus).

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a été sollicitée par l'Etablissement public d'aménagement Paris - Saclay pour désigner un représentant titulaire qui siègera au conseil d'administration de l'EPAPS, ainsi qu'un représentant suppléant.

Le vote a lieu au scrutin secret, sauf accord unanime contraire, conformément à l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Les candidats sont appelés à se faire connaître :

Se portent candidats pour la majorité :

- M. François de Mazières pour siéger en tant que membre titulaire ;
- M. Pascal Thévenot pour siéger en tant que membre suppléant.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales et aux statuts de l'Etablissement public d'aménagement public Paris-Saclay (EPAPS), de procéder à l'élection au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, du représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Conseil d'administration de l'EPAPS ;

les résultats du vote étant les suivants :

- votants (incluant les pouvoirs) : 75
- abstentions : 1
- suffrages exprimés : 74

Et les candidats ayant obtenu les résultats suivants :

- M. François de Mazières	Délégué titulaire	74 voix
- M. Pascal Thévenot	Délégué suppléant	74 voix

- 2) **de désigner M. François de MAZIERES pour siéger en tant que membre titulaire et M. Pascal THEVENOT pour siéger en tant que membre suppléant au sein du conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay (EPAPS).**

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **68**

Nombre de pouvoirs : **7**

Nombre de suffrages exprimés : **74** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention de M. Durand).

Pour le Président,
Par déléation,



Olivier BERTHELOT

Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_01_06

Résumé de l'acte : Etablissement public d'aménagement de Paris-Saclay (EPAPS). Désignation d'un ...

Date de décision : 15/01/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 5.3. Désignation de représentants

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 19/01/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160115-2016_01_06-DE

Pièces jointes :

2016-01-06 AMEN - désignation membres EPAPS.pdf

Historique :

19/01/2016 12:18:14	Reçu	Tiphaine Le Dilhuit
19/01/2016 12:18:26	En cours de transmission	
19/01/2016 12:19:25	Transmis en Préfecture	
19/01/2016 12:25:32	Accusé de réception reçu	